

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 22 JANVIER 2016

Présents : Alain REMAUD – Alain BENETEAU – Elisabeth DIEDRICH – Sophie MANCEAU – Frédéric THENAISIE – Patrice BICHE – Philippe LECOINTE – Jean-Marie OLLIVIER – Xavier GRILLO – ~~Matthieu RAMBAUD~~ – M. HAPIOT

Absents : Caroline POUVREAU – Maryse DE OLIVEIRA (pouvoir à A.REMAUD) – Christian VEILLON

Secrétaire de séance : Elisabeth DIEDRICH.

Le Conseil Municipal :

- Accepte d'imputer les effets financiers de la convention de service commun « Unité Instruction Droits des Sols » sur l'attribution de compensation des communs membres à savoir pour le Poiré-sur-Velluire la somme de 1.295,90€ pour l'année 2015. A l'unanimité.
- Approuve le projet de création d'un sentier « Marais Communal du Poiré-sur-Velluire »
- Décide de solliciter une subvention pour l'aménagement du Centre-Bourg dans le cadre de la DETR. A l'unanimité.
- Décide de créer un groupe de travail concernant l'inventaire des zones humides. A l'unanimité.
- Décide de verser la somme de 150€ au titre du Fonds d'aide aux Jeunes pour 2016. A l'unanimité.
- Est informé du montant à payer en 2016 pour la maintenance de l'éclairage public : 1.925,60€.
- Prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement de la Communauté de Communes de Fontenay-le-Comte.
- Adhère au service mis en place par la Communauté de Communes concernant la mission Assistance Prévention des Risques : 487,01€ pour une année. A l'unanimité.
- Vote pour la création d'une commune nouvelle (Le Poiré-sur-Velluire , Velluire et le Gué-de-Velluire) à compter du 01/07/2016.  
Commune à trois : 12 votants Pour : 12  
Date du 01/07/2016 : 12 votants Pour : 7 Contre : 5



La secrétaire, E. DIEDRICH.